

# Mise en place du cybercafé à l'école Keur Fatou Kaba (novembre 2015)

Compte tenu de la formation et des bonnes volontés qui se sont manifestées, le cybercafé devrait être mis en place dans les 15 jours au plus tard, c'est-à-dire au plus tard avant la fin de la première semaine de décembre 2015. Il serait bon de monter en puissance graduellement en commençant par une petite amplitude d'ouverture (deux soirées par semaine ?) et en montant en charge progressivement.



## 1. Ressources humaines du cyber

### a. L'équipe de maintenance

Elle s'est manifestée très vite et les trois jeunes qui se sont proposés (Fallou, Mamadou et Ousseynou) sont très motivés. Deux d'entre eux (Fallou et Mamadou) ont les connaissances suffisantes pour prendre en charge ces tâches dont la procédure leur a été décrite et fait l'objet d'une fiche de suivi réalisée par Kevin. Ils peuvent assurer seuls la maintenance sous la direction de Kevin. Il est proposé de faire une réunion des mainteneurs une

fois par mois pour écouter leurs remarques et leurs propositions d'amélioration des outils et si elles sont reconnues comme judicieuses, modifier la procédure en conséquence. Ils devront également prendre connaissance des incidents notés dans le **cahier de liaison** par les animateurs du cyber.

### b. L'équipe d'animation

Elle repose actuellement sur cinq jeunes qui ont suivi l'ensemble des réunions, c'est-à-dire, la réunion initiale, les tests de niveau et la formation d'une journée ou une demi-journée pour ceux qui ne pouvaient être présents sur la journée complète. Certains ont un bon niveau d'autres ont juste un peu de pratique. Il est proposé de privilégier une co-animation du cyber avec un encadrement à distance de Kevin. Ils ont eu connaissance du règlement intérieur du cyber et comprennent bien la nécessité de le faire respecter. Il serait bon de recontacter deux jeunes qui avaient effectué les tests mais ne sont pas revenus à la formation, Serigne Touba et Babacar, étant donné leur niveau, ils pourraient être utiles pour renforcer l'équipe.

## 2. Ressources matérielles

### a. La salle informatique/bibliothèque

La salle est désormais entièrement équipée. La priorité absolue est la sécurisation de cet espace afin de :

- Fixer des anti-vols aux PC
- Sécuriser l'accès à la salle en renforçant les ouvertures et en installant si cela est possible un système d'alarme.

### b. Les ordinateurs et périphériques

Tous les portables du cyber ont la même configuration. Deux profils administrateurs ont été déclarés **admin** et **adminfatoukaba**. Le mot de passe du profil **adminfatoukaba** est réservé à l'équipe de mainteneurs, ils ne connaissent pas le mot de passe du profil **admin**. Ces codes d'accès ne doivent être connus que de la direction et de Kevin. Deux profils standards ont été créés, **cyber** et **eleve**. Le profil **cyber** (sans mot de passe) est réservé aux utilisateurs du cybercafé. Le profil **eleve** est destiné aux enfants, il est sous contrôle parental. Sur le portable « lapin », un profil standard **bibliothèque** a été créé pour la gestion de cette activité. Des profils standards individuels pour les enseignants ont été créés sur les portables, Kevin les assistera pour sécuriser

leur accès avec un mot de passe. La liste des postes et des utilisateurs enseignants est affichée dans le cyber. L'imprimante et le scanner ont été installés sur chaque poste. Ils ne peuvent être utilisés que sous le contrôle des animateurs, à cette fin il est conseillé de ne pas mettre de papier dans le bac d'imprimante afin d'éviter toute impression incontrôlée. Les animateurs ont été formés à la manipulation permettant d'annuler une impression indésirable. Il sera utile de disposer d'un stock de clés USB afin de les vendre aux utilisateurs souhaitant conserver des données et fichiers personnels plutôt que de gérer des espaces sur les profils.

Une attention particulière doit être portée à l'entretien du matériel en le protégeant de la poussière, ce qui est déjà mis en place, et, en veillant à nettoyer régulièrement écrans, claviers et souris avec les produits adaptés Cette opération peut être prise en charge par les animateurs du cyber.

### **3. Animation et encadrement du cybercafé**

**Un cahier de liaison** avec la maintenance et la direction devra être mis en place. Il permettra d'y porter les dysfonctionnements et incidents relevés par les animateurs au cybercafé afin d'être pris en charge par l'équipe de maintenance. Par ailleurs, il serait bien qu'ils fassent part de leurs observations et propositions d'amélioration de l'utilisation du cybercafé. Pour cela, il faudrait organiser une réunion de l'équipe très régulièrement en y associant Kevin et l'équipe de maintenance. Cela permettra d'entretenir un esprit d'équipe et de faire vivre ce projet. Une réunion régulière devra être tenue pour faire le point sur les dysfonctionnements et l'évolution. L'équipe d'animation et de maintenance devrait avoir un accès gratuit au cybercafé, cela constituera une motivation supplémentaire de mobilisation. Néanmoins, les utilisateurs « payants » doivent accéder en priorité au cybercafé et les animateurs devront leur laisser la place en cas d'affluence sauf sur le poste réservé au responsable du cyber. Ce point devra être précisé rapidement avec eux.

### **4. Perspectives d'évolution**

#### **a. Formation des animateurs**

Sous réserve de disponibilité, il est proposé de programmer une formation complémentaire des animateurs en février 2016. Cette formation de cinq jours sera axée sur leur autonomisation et sur leur capacité à animer eux-mêmes des séquences de formation en direction du public du cyber. En attendant le contact sera maintenu avec les animateurs et des ressources d'auto-formation leur seront communiquées régulièrement. Kevin sera le canal de diffusion de ces propositions d'auto-formation par mail et les suivra.

#### **b. Evolution du matériel**

L'acquisition d'un adaptateur VGA/Hdmi est indispensable pour faire fonctionner le vidéoprojecteur de l'école. Un onduleur devrait protéger l'alimentation de la box ADSL afin de préserver l'accès internet en cas de coupure de courant.

#### **a. Evolution logicielle**

Etant donné que les portables sont pourvus d'une licence FreeDOS, ils ne disposent pas d'une clé d'activation Windows ni d'une partition de restauration. Ils sont sous Windows 8 et ne pourront évoluer vers d'autres systèmes (Windows 8.1 et surtout Windows 10). Ce n'est pas un problème dans l'immédiat mais il faudra envisager d'acquérir des clés d'activation dans un avenir proche (sous contrat associatif, par exemple).

Il serait intéressant de proposer par la suite une offre de produits libres tels que la suite libre office et Gimp (traitement d'image) pour les utilisateurs qui ne peuvent faire l'acquisition des produits Microsoft très coûteux. L'équipe des mainteneurs pourrait explorer cette piste par la suite.